



SOMMAIRE DES ACTIVITÉS 2017 DE L'INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT

PRÉSENTÉ AU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LABELLE

RÉALISÉ PAR MARTIN OUMET

DÉCEMBRE 2017

RAPPORT SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DE 2017

L'essentiel du mandat de l'inspecteur en environnement fût l'application de la réglementation d'urbanisme et d'environnement. Les principales tâches ont été d'effectuer l'inspection des bandes riveraine, d'inspecter les propriétés lors de demande d'abattage d'arbre ou de coupe forestière, de remblai ou de déblai, d'évaluer la présence de milieux humides, d'évaluer les problématiques concernant les murets qui s'affaissent en milieu riverain, de faire le suivi des vidanges de fosses septiques et des contrats d'entretien des installations septiques, d'évaluer l'apport de sédiments des fossés vers les lacs et cours d'eau, de poursuivre l'entretien de certains sentiers pédestre sur le territoire, d'inspecter les zones à risque de certains barrage de castors, d'inscrire la municipalité à divers programmes à caractère environnemental, d'émettre les avis et les constats d'infraction aux propriétaires ne respectant pas la réglementation, de monter divers projets pour l'amélioration de la Municipalité, de suggérer la modification de certains règlements et finalement d'émettre les permis et les certificats d'autorisation de diverse nature.

INSPECTION DES PROPRIÉTÉS

Inspection des propriétés :

Chaque année, près d'une centaine de propriétés sont inspectées durant le mandat. Certaines de ces propriétés font l'objet de plus d'une inspection. Les éléments vérifiés lors des visites sont principalement : la bande de protection riveraine, les problématiques environnementales ou autres, l'installation septique et les travaux ou ouvrages sans permis.

L'inspection de l'entière du Lac-Labelle a été effectuée en bateau à l'automne avec un représentant de l'APLL. Quelques riverains ont été ciblés et des avis d'infraction ont été émis, principalement pour la bande de protection riveraine.

L'inspection du Lac-Joly a également été réalisée en embarcation, quelques riverains étaient en contravention à la réglementation et des avis d'infraction ont été envoyés.

L'inspection de la Rivière-Rouge a aussi été réalisée sur son ensemble en canot, quelques riverains était fautifs et des avis d'infractions ont été envoyés, d'autres propriétaires ont été rencontrés. Dans l'ensemble, il y a peu d'intervention en milieu riverain.

L'inspection du lac-Brochet en canot s'est fait sur son ensemble, quelques rives étaient dégarnies dans ce secteur, des avis d'infractions ont été envoyés. Quelques propriétaires seront rencontrés au printemps 2018 afin de bien les informés sur la réglementation en matière de protection du milieu riverain, certains ont déjà été rencontrés.

Suivi d'inspection :

Après chaque visite, les photos prises sont classées dans le fichier archive et mis dans le dossier du propriétaire dans notre gestionnaire informatique. L'émission d'avis d'infraction ou de constats d'infraction était effectué lorsque nécessaire. Le rapport papier était ensuite classé soit au dossier contribuable ou classer au bureau pour suivi des avis ou des constats d'infraction.

Rencontre de propriétaires :

Plusieurs propriétaires ont été rencontrés afin d'offrir de l'information concernant le contrôle de la végétation en rive, la stabilisation de leur rive, l'abattage d'arbres, le drainage des eaux de ruissellement, etc.

AVIS D'INFRACTION

Suite aux inspections, près d'une cinquantaine de propriétaires ont reçu des avis d'infraction soit pour le contrôle de la végétation en rive, les travaux ou ouvrages illégaux dans la bande riveraine (remblai, déblai, etc.), les déchets à la propriété, les contrats d'entretien de bio-filtre échus, etc. La rédaction d'avis d'infraction a été faite de façon ponctuelle et des suivis d'infractions ainsi que des rencontres avec certains propriétaires fautifs ont été effectuées.

CONSTAT D'INFRACTION

Six constats d'infraction ont été émis concernant le contrôle de la végétation en rive, des travaux sans permis et ouvrage dans la rive. Un dossier datant de 2015 a finalement abouti, le jugement a été rendu concernant une coupe forestière abusive, un verdict de culpabilité sur six constats d'infraction émis sur sept.

ÉMISSION DE PERMIS

L'émission de permis concernant l'abattage d'arbres, de travaux en rive, de réfection de murets, de brûlage, de remblai et de déblai, de coupes forestière a été exécuté tout au cours du mandat.

INSTALLATION SEPTIQUE

Les puisards

Une troisième et dernière lettre d'avis a été envoyée à tous les propriétaires possédant un puisard, celle-ci faisait mention du règlement concernant le retrait des puisards stipulant qu'ils ont trois ans pour changer leur système. Actuellement, plus de trente propriétaires ont procédé au changement de leur puisard, plus d'une vingtaine sont en processus (rapport de technologies, permis émis) et d'autres ont pris des renseignements afin de pouvoir procéder.

PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Suite aux divers bouleversements climatiques, principalement les grands vents, une forte demande de permis d'abattage d'arbres a été reçue et les permis ont dû être octroyés.

Les eaux de ruissellement à proximité des plans et cours d'eau demeure un enjeu majeur sur l'apport de phosphore et de nutriments, un suivi a été fait en ce sens. Des travaux correctifs doivent être apportés à certains endroits.

PROJETS

La mise à niveau du site des résidus domestiques dangereux (RDD) a été réalisée entre autres, avec l'achat d'un conteneur muni de portes de garage afin d'y entreposer les matières adéquatement. Ce projet a été rendu possible grâce à l'octroi financier de la part de la MRC des Laurentides. De plus, de nouvelles affiches ont été installées afin d'informer les citoyens correctement.

La récupération des styromousses numéro 6 a également été mise de l'avant. Des bacs ont été mis en place au garage municipal pour les citoyens et d'autres à l'arrière de l'hôtel de ville pour les employés municipaux. Le projet fonctionne bien, le coordonnateur de la RIDR est même surpris de la qualité (propreté et matière à la bonne place) considérant qu'il n'y a aucun surveillant.

La création d'une ébauche d'un guide pour le circuit canotable de la rivière-Maskinongé, cette dernière a été présentée lors du colloque de la PROMA.

La récolte possible des matières résiduelles pour les ICI (Institutions, commerces et industries). Une rencontre auprès des divers commerces de la Municipalité a été effectuée en compagnie d'une agente (patrouille) de la MRC des Laurentides afin d'évaluer le potentiel et la faisabilité d'inclure les commerces dans la collecte actuelle. Plusieurs sont en faveur mais possède actuellement des contrats de durée variable avec un entrepreneur (RCI) et cela devient compliqué. Une réévaluation devrait être faite au courant de l'année 2018.

La conception et la construction d'une structure pour l'affichage du sentier de la Montagne-verte a été réalisée. Le tout fait suite à la réalisation de la carte réalisée par l'organisme Plein-air Mont-Tremblant.



RENCONTRES

Diverses rencontres ont eu lieu au courant du mandat, notamment des rencontres avec le comité d'échange et les représentants de la RIDR, d'autres avec les représentants du MTQ pour divers projets et problématiques, avec la patrouille environnementale de la MRC, etc.

TRAVAUX PUBLICS

Un suivi de certains travaux sur les fossés de drainage a été fait encore cette année, quelques problématiques ont été relevées et le directeur des travaux public a été avisé.

Ensemencement et mise en place de tapis anti-érosion sur la partie érodée des abords du fossé dû au décrochement sur le chemin Brousseau.

ANALYSE D'EAU

La Municipalité s'est engagée, auprès de l'organisme de bassin versant Rivière-Rouge, Petite-Nation et Saumon (RPNS), à analyser l'eau de la Rivière Rouge en aval des étangs aérés. La cueillette d'échantillon s'est faite, cette année, par une représentante de l'organisme. Un rapport sera fait au cours des prochains mois par l'OBV.

PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Pour une septième année consécutive, nous étions inscrit au programme d'économie d'eau potable (PEEP), cependant nous n'avons pas reçu le changement de date de la journée compte-goutte qui s'est effectuée en juin plutôt que le 15 juillet, nous n'avons donc pas participé à la journée. Par contre, l'agente de sensibilisation de la région de Laval-Laurentides-Outaouais est venue informer les enfants du camp de jour sur l'importance de l'économie de l'eau potable au quotidien.

PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS DE RÉCUPÉRATION

Planification pour l'achat d'équipements de récupération dans le cadre du programme de subvention de la Table de récupération hors-foyer. Cinq îlots de récupération ont été reçus et placés dans les divers parcs de la Municipalité et sur la piste cyclable. Un rapport a été remis à la MRC des Laurentides pour l'octroi de la subvention.

BARRAGE DE CASTORS

Un suivi auprès des différents barrages de castors principalement au lacs à La Pie, sur les chemin St- Cyr et Lacoste ont été effectuées afin d'évaluer les problématiques. Un rapport annuel a été remis au responsable de la MRC des Laurentides en lien avec le permis SEG émis en début d'année par cette dernière. Ce rapport relate les interventions effectuées, à savoir le démantèlement de barrage et le trappage. Des requêtes ont été effectuées auprès des trappeurs attitrés à la Municipalité.

SENTIERS PÉDESTRES

Construction d'une passerelle sur le sentier National (Mont-Gorille km 16,5) traversant un cours d'eau.

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Demande de plants auprès du club des 4H et de l'organisme de bassin versant Agir pour la diable afin de les offrir aux citoyens. Une représentante de la patrouille environnementale de la MRC des Laurentides était présente pour informer les citoyens sur la styro-foire (cueillette des styromousses numéro 6) que nous avons organisée ainsi que les matières organiques. Quelques 1000 plants ont été distribués aux citoyens. De plus, diverses informations à caractère environnementale ont été données.

HORTICULTURE

Aide au niveau de l'horticulture à quelques reprises pour l'abattage et l'élagage de certains arbres et la plantation d'arbustes à la descente du quai public au lac-Labelle.

ASSISTANCE AUX URBANISTES

Dans quelques dossiers, il m'a été demandé d'inspecter certaines propriétés, entre autres, lors d'identification de cours d'eau, de travaux près de milieux humides, pour les nouvelles constructions, etc. Des recommandations ont été émises et transférées aux urbanistes.

COUR MUNICIPALE

Montage des dossiers pour le procureur.

Représentation de la municipalité à la cour municipale de Ste-Agathe-des-Monts dans les diverses causes contestées par les citoyens.

ARTICLES DANS L'INFO MUNICIPALE

Divers articles ont été rédigés dans l'Info Municipale sur différents sujets traitant principalement sur la réglementation d'urbanisme et la protection de l'environnement.

FORMATION - COLLOQUE - JOURNÉE D'INFORMATION

Participation à divers ateliers et événements durant le mandat dont :

- Formation « Savoir composer avec les clientèles et situations difficiles »
- (Mont-Laurier).
- Congrès de la COMBEQ (Québec).
- Rendez-vous Conservation Laurentides (Saint-Hyppolite).
- Formation sur la gestion des eaux pluviales (Montebello).
- Formation sur les modifications du Q.2, r-22 (Mont-Laurier).
- Colloque de la PROMA (Labelle).